

► **Information générale**

Cours	
Sigle et titre	BIO 2471 – Neuroanatomie comparée
Nombre de crédits	3
Faculté	F.A.S.
Trimestre	Hiver 2022
Type de formation	Théorie + travaux pratiques (t.p.)
Horaire	Les lundis de 8h30-10h20 pour la théorie et selon alternance (soit 11-14h, soit 14-17h) pour les t.p. Locaux : théorie, A-5502.1 t.p., B-1263 MIL
Charge de travail hebdomadaire	3 crédits de cours correspondent à 135h sur la session ou environ 10h/semaine pour une session normale (13 semaines). C'est la charge de travail minimale pour passer le cours.

Enseignant(e)	
Nom et titre	Jean-François Pflieger, Professeur agrégé
Coordonnées	Bureau : B-2472 MIL email : jf.pflieger@umontreal.ca
Disponibilités	Forum sur StudiUM pour les questions sur la matière ou l'organisation du cours. Email pour des questions d'ordre plus privées ou pour prendre rendez-vous pour une rencontre.

Description du cours	
Description simple	Étude théorique et pratique de l'anatomie et de la cytoarchitecture du système nerveux central et périphérique des Vertébrés, avec emphase sur celui des Mammifères. Organisation des principaux systèmes (sensoriels, moteurs, autonome).
Place du cours dans le programme	Ce cours donne de solides bases théoriques et pratiques sur l'organisation générale du système nerveux des vertébrés, incluant l'humain. Ces bases permettent de mieux assimiler des notions ultérieures de neurosciences. Le cours est obligatoire dans le programme de B.Sc. Neurosciences et optionnel pour les autres programmes.

► **Apprentissages visés**

Objectifs généraux
Le but du cours est de faire acquérir les connaissances de base, théoriques et pratiques, sur le système nerveux des vertébrés et sur son évolution progressive au cours de la phylogenèse.

Objectifs d'apprentissage
<p>À la fin du cours, l'étudiant devrait comprendre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le plan structural fondamental du système nerveux des vertébrés - les principales différences dans l'organisation du système nerveux entre les classes de vertébrés - les fonctions générales des grandes subdivisions de l'encéphale - l'organisation structurale de certains systèmes fonctionnels.

► **Calendrier**

Semaines	Contenus	Évaluations
1. 7 janvier	Généralités; développement du SNC Pas de t.p.	
2. 14 janvier	Organisation générale du SNC; Moelle épinière T.P. : Histologie du système nerveux	
3. 21 janvier	Tronc cérébral – organisation générale T.P. : Dissections	
4. 28 janvier	Tronc cérébral – nerfs crâniens moteurs; système vestibulaire T.P. : Moelle épinière	Quiz 1 – matière : semaines 1 & 2
5. 4 février	Tronc cérébral – nerfs crâniens mixtes et sensoriels, tectum T.P. : Organisation générale du myélocéphale, métencéphale et mésencéphale	
6. 11 février	Cervelet T.P. Nerfs crâniens somatomoteurs (III, IV, VI, et XII) : noyaux et composantes fonctionnelles; système vestibulaire	Quiz 2 – matière : semaines 3 à 5
7. 18 févriers	Diencephale; système autonome T.P. : Organisation générale et histologie du cervelet	
8. 25 février	Examen intratrimestriel (matière : jusqu’au tronc cérébral, inclus)	Examen théorie + T.P.
4 mars	Semaine de lecture	
9. 11 mars	Télocéphale – organisation générale T.P. : Diencephale; Organisation générale du télencéphale	Quiz 3 – matière : semaines 6 & 7
10. 18 mars	Télocéphale – cytoarchitectonique; systèmes olfactif et limbique T.P. : Organisation fine et cytoarchitecture du télencéphale	Quiz 4 – matière : semaines 9 & 10
11. 25 mars	Systèmes visuel et auditif T.P. : Systèmes visuel et auditif	
12. 01 avril	Systèmes somatosensoriel et moteur T.P. : Systèmes somatosensoriel et moteur	Quiz 5 – matière : semaines 11 & 12
08 avril	Libre	
15 avril	Férié (Pâques)	
13. 22 avril	Examens final (matière : à partir du cervelet, inclus)	Examen théorie + T.P.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Dates	Activités	Pondérations
25 février	Examen théorique intratrimestriel	22%
25 février	Examen t.p. intratrimestriel	18%
22 avril	Examen théorique final	28%
22 avril	Examen t.p. final	22%
Variable	Quiz (5)	10%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à une évaluation	Reprise de l'évaluation dès que possible
Matériel autorisé	Pas de documentation autorisée
Seuil de réussite exigé	Voir règlements du programme d'étude

► Ressources

Ressources	
Documents	<p>Notes de cours, diapositives et directives de laboratoires distribuées chaque semaine.</p> <p>Référence fortement recommandées pour les séances de travaux pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Haines DE (2015 ou +) Neuroanatomy in Clinical Context: An Atlas of Structures, Sections, Systems, and Syndromes. Lippincott Williams & Wilkins • Kahle, W, Frotcher M (2007) Anatomie 3 – Système nerveux. Éd. française: Flammarion <p>Références spécialisées (non obligatoires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Butler, A.B. et W. Hodos (2005) Comparative vertebrate neuroanatomy. Wiley-Liss. • Sriedter GF et Northcutt RG (2020) Brains Through Time – A Natural history of Vertebrates. Oxford University Press. • Tsiaras A (2004) The Architecture and Design of Man and Woman. Doubleday. (Exemplaires à la bibliothèque.)
Autres	

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

► **Rappels**

Dates importantes	
Modification de l'inscription	Voir calendrier facultaire
Date limite d'abandon	Voir calendrier facultaire
Fin du trimestre	Voir calendrier facultaire
Évaluation de l'enseignement Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	Date déterminée pendant la session

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant(e) au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Soutien à la réussite	
De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► **Cadres réglementaires et politiques institutionnelles**

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>